

# **REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Department du GERS**



**MAIRIE DE BOUCAGNERES**

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 9 décembre à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne ROUSSEAU, Maire.

**Date de Convocation : 25 novembre 2024**

**Présents** : Corinne ROUSSEAU, Fabrice CASTELLINI, Michael ZABOTTO, Laurence DEGNY, Fernand SABATHIER, Thomas ESPERON, Annie Claude MENGELLE, Nicole CHAPPELET

**Excusé(e)s** : Roland BAGNAROSA

**Absent(e)s** : Marlyse CHRISTEN

**Secrétaire de séance** : Michael ZABOTTO

En début de séance L'agence d'architecture DANIELI choisi par la commune viendra présenter le projet d'aménagement de la Salle des Associations.

**Approbation compte rendu des séances du 24 JUIN 2024**

Voté à l'unanimité des présents

### **Délibération N° 1 : Approbation emprunt pour réhabilitation du local associatif**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que pour mener à bien le projet d'Aménagement traiteur, afin de ne pas grever les comptes de la communes un prêt de 40000 euros serait souhaitable.

Elle présente la proposition du Crédit Agricole de Seissan faisant état d'un taux de 3.18% sur 96 mois, 3.23% sur 120 mois ou 3.27 % sur 144 mois.

**Après en avoir débattu le Conseil Municipal opte et accepte la proposition d'emprunt à un taux de 3,23 % sur une durée de 120 mois à l'unanimité des présents.**

### **Délibération N°2 : Approbation du plan de financement prévisionnel pour la réhabilitation du local associatif.**

Madame le Maire présente au Conseil municipal le plan de financement prévisionnel pour la réhabilitation du local associatif et détaille les subventions obtenues et demandées.

**Voté à l'unanimité des présents**

### **Délibération N°3 Régime indemnitaire RIFSSEP**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la promotion interne des secrétaires de Mairie en Secrétaire Générale de Mairie. Notre secrétaire en raison de ses compétences a pu bénéficier de cette promotion. Il convient donc de délibérer sur le régime RIFSSEP de Secrétaire générale de Mairie.\$

### **Délibération N°4 Participation Complémentaire Prévoyance**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une participation mensuelle des collectivités territoriales au financement, pour chaque agent, des garanties visant à couvrir les risques en matière de prévoyance ne peut être inférieure à 20 % du montant de référence, fixé à 35 euros ; soit un montant **plancher de 7 euros**.

### **Présentation du rapport sur le prix et le fonctionnement du service d'eau 2023 du SIAEP**

Monsieur ZABOTTO adjoint de la commune et délégué au SIAEP présente et explique le rapport.

**Questions diverses :**

- Compte- rendu des diverses réunions : **Communauté des Communes, SICTOM, PNR, SDEG, SIAEP, PLUI**
- **Dates des vœux 17/01/2025, 18h30** Dates des vœux 17/0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.